



BON DE SOUTIEN DES ENTREPRISES DU SECTEUR HOTELLERIE-RESTAURATION A LA 6^e BIENNALE DES ARTS 2022

OUI, je suis d'accord pour soutenir la 6e Biennale des Arts.

J'ai bien noté les avantages accordés aux entreprises mécènes et vous adresse ce bon de soutien avec un chèque de (entourer le montant) :

200€ 600€ 1 000€ Autre montant.....
(80€ après déduc.) (240€ après déduc.) (400€ après déduc.)

Le reçu donnant droit à déduction fiscale me sera adressé par retour à :

Nom* Prénom

Entreprise*

Adresse.....
.....

Tel :Mail

Chèque à l'ordre de « 2C2PBiennale » (pour Comité Cuiseaux Pays des Peintres),,
expédié ou porté avant le 30 mars compte tenu des délais de bouclage de notre communication
(Programme, catalogues etc...)*.

**le chèque est posté ou déposé avant le 30 mars avec ce bon de soutien à:
Comité Cuiseaux pays des peintres (2C2P), 1 rue des Lombards, 71480 Cuiseaux**

*Si vous ne souhaitez pas que votre nom ou votre logo apparaissent dans la liste des mécènes publiée dans les documents mentionnés au verso, merci de nous le signaler ici.

AVANTAGES ACCORDES AUX MECENES CI-DESSOUS

AVANTAGES MECENAT D'ENTREPRISE DU SECTEUR HOTELLERIE - RESTAURATION

A partir d'un don de 600 € (soit 240 € après déduction de 60%) les entreprises mécènes auront droit à :

- Deux catalogues des Expositions
« Pierre Puvis de Chavannes dans les collections privées » et
« Les mondes imaginaires de Speedy Graphito » .
- L'entrée à tous les événements de la Biennale :
 - le cocktail du vernissage des expositions du samedi 10 septembre 2022 en présence des artistes, des autorités et des bénévoles.
 - les conférences et concerts durant la Biennale dont la date et le sujet ne sont pas encore arrêtés à ce jour
- Mention du nom du mécène sur le panneau situé à l'entrée des expositions et dans les deux catalogues.
- Un pavé publicitaire de 100 x 75mm dans le journal du programme de la Biennale distribué à 5 000 ex (création transmise par l'entreprise avant le 30 mars)
- Les entreprises du secteur hôtelier, en plus des espaces publicitaires évoqués ci-dessus, bénéficieront de la citation de leur établissement dans une rubrique spéciale du programme de la Biennale, intitulée "Où se restaurer et se loger" ainsi que dans une rubrique sur notre site et sur notre page Face book qui dénombre plus de 1 000 abonnés.

A partir d'un don de 200 € (soit 80 € après déduction de 60%) les entreprises mécènes auront droit à :

- Deux catalogues des Expositions
« Pierre Puvis de Chavannes dans les collections privées » et
« Les mondes imaginaires de Speedy Graphito » .
- L'entrée à tous les événements de la Biennale :
 - le cocktail du vernissage des expositions du samedi 10 septembre 2022 en présence des artistes, des autorités et des bénévoles.
 - les conférences et concerts durant la Biennale dont la date et le sujet ne sont pas encore arrêtés à ce jour
- Mention du nom du mécène sur le panneau situé à l'entrée des expositions et dans les deux catalogues.
- Un pavé publicitaire de 75 x 50mm dans le journal du programme de la Biennale distribué à 5 000 ex (création transmise par l'entreprise avant le 30 mars)
- Les entreprises du secteur hôtelier, en plus des espaces publicitaires évoqués ci-dessus, bénéficieront de la citation de leur établissement dans une rubrique spéciale du programme de la Biennale, intitulée "Où se restaurer et se loger" ainsi que dans une rubrique sur notre site et sur notre page Face book qui dénombre près de 1 000 abonnés.